

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE FORMATIONS

Désignation : PALACE Formations est un organisme de formations professionnel, dont le siège social est situé aux Sables d'Olonne et est enregistré à la DREETS des Pays de la Loire sous le NDA 52850237785. L'organisme de formations PALACE est certifié QUALIOPI. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

PALACE Formations dispense des formations pour les entreprises et particuliers (« nommés client ») sur l'ensemble du territoire national, seul ou en partenariat.

Objet et champ d'application : Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formations effectuées par PALACE Formations pour le compte d'un client. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client.

Devis et attestation : Pour chaque formation, PALACE Formations s'engage à fournir un devis/formulaire d'inscription au client. Ce dernier est tenu de retourner un exemplaire renseigné, daté, signé (et tamponné), avec la mention « Bon pour accord ». Un certificat de réalisation de fin de formation sera fourni à chaque client.

Prix et modalités de paiement : Les prix des formations sont indiqués en euros NET (PALACE Formations n'est pas assujetti à la TVA, article 293B du CGI). Le règlement est OBLIGATOIREMENT joint au formulaire d'inscription. L'encaissement du paiement est effectué après exécution de la prestation au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par chèque ou en espèces.

Conditions de report et d'annulation d'une session de formation : L'annulation d'une formation par le client est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse : palaceformations@gmail.com. En cas d'annulation entre 7 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 6 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100%, soit la totalité du montant de la formation sera facturée. Dans le cas où le nombre de clients est insuffisant, PALACE Formations se réserve le droit de reporter la session de formation et en informera les clients 10 jours avant la session prévue. En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, PALACE Formations ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail dans les plus brefs délais.

Programme des formations : S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau de connaissances des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur : Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. PALACE Formations et son logo sont enregistrés à l'INPI. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord de PALACE Formations. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés : Les informations à caractère personnel communiquées par le client à PALACE Formations sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant en envoyant un mail à palaceformations@gmail.com

Loi applicable et attribution de compétence : Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre PALACE Formations et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal de Nantes (44), seul compétent pour régler le litige.